

Les mille sources de la Colère

N° 184

Mai 2026

Edito

La dernière loi de Finances si mal votée le précise bien : Il faut « Maîtriser les coûts de gestion de la DGFIP au profit d'une efficience accrue ». On peut constater à tous les niveaux que la Direction générale se montre zélée sur les économies attendues par la loi de Finances.

Les personnels avaient déjà droit depuis 2014 à une Garantie de Maintien de Rémunération (GMR) mise en place dans le cadre de l'harmonisation indemnitaire lors de la fusion entre la DGI et la DGCP. Mais, dès 2016, un décret est venu atténuer cette garantie : une promotion ou un changement de corps, une revalorisation indemnitaire ou une augmentation de traitement entraînent une réduction de la GMR. Pire : un changement de fonction (hors restructuration) en entraîne même l'annulation pure et simple. Jusqu'à présent, ces dispositions n'avaient pas été appliquées mais, depuis 2026, chasse aux économies oblige, l'administration réclame des indus sur 2 années à environ 2000 agents qui les auraient perçus en trop. Les rappels de l'administration sont brutaux et parfois très importants, pouvant aller jusqu'à plusieurs milliers d'euros par personne. Ces attaques directes sur la situation des agents ne viennent que s'ajouter à une longue liste :

- facturation des liquides (eaux, gaz, électricité) pour les logements des gardiens concierges logés dans des passoires thermiques !
- Économie de bout de chandelles sur les frais déplacements des agents
- Baisse de la subvention des restaurants administratifs (RA) et inter administratifs (RIA)
- Baisse du budget de l'action sociale
- Gel sanctuarisé du point d'indice, etc.

Dans le même temps, alors que les budgets de fonctionnement sont dramatiquement insuffisants pour le bon fonctionnement des services : des budgets des directions locales ne sont pas dépensés à hauteur de ce qui avait été budgété. Ainsi, par exemple, ce sont 120 000 € non dépensés qui ont été « rendus » dans le département du Vaucluse ou encore 112 000 € dans la Sarthe.

Il ne faut pas s'y tromper : ces dépenses de fonctionnement n'ont certainement pas été redéployées ailleurs, mais sont venues combler purement et simplement une partie du déficit de l'État sur le dos des fonctionnaires. Celles et ceux qui se serrent la ceinture peuvent donc se demander si les directeurs locaux sont également évalués sur les « économies » réalisées... Pendant que nous devons faire des économies drastiques, le budget Défense augmente de 36 milliards pour la période 2026-2030 !

Alors que les prix à la pompe flambent pour tous les Français et que notre administration rechigne à permettre de la souplesse aux collègues dans leur déplacement (télétravail exceptionnel, autorisation spéciale d'absence, etc), l'entreprise TotalEnergies enregistre des bénéfices de près de 5 milliards d' euros pour le seul 1^{er} trimestre 2026 ! La CGT Finances Publiques n'aura de cesse de le répéter : de l'argent il y en a ! Que l'on cesse de nous faire les poches et que l'on augmente significativement les salaires dès maintenant !

La CGT Finances Publiques revendique des moyens à la hauteur des enjeux et de l'investissement des collègues : des moyens pour le bon exercice des missions, des moyens qui permettent de ne pas perdre du pouvoir d'achat et a minima que les trop maigres budgets votés actuels soient entièrement dépensés pour les services et les agents.

J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques >> ICI<<

Contacts

mail cgt.ddfip19@dgfip.finances.gouv.fr

tél : 06 19 30 22 37

Dossier sécurisé

« L'exemplarité, la probité et l'intégrité sont un devoir pour chacune et chacun d'entre nous et aucune complaisance n'est envisageable face à des comportements fautifs » Par ces mots, en préambule de la publication des sanctions disciplinaires prononcées en 2025, la Directrice Générale nous rappelle à l'exemplarité qui doit être la nôtre. Dont acte. Merci de bien vouloir faire passer le mot aux dirigeants et représentants de la Nation. Dernier exemple en date ? Accusée de fraude fiscale, l'éphémère ministre Caroline CAYEUX, par ailleurs ancienne élue, a été condamnée le 11 mai dans le cadre d'une procédure de plaider-coupable suite à la minoration de 11,7 millions d'Euros de son patrimoine. S'il faut tout compter, même les pièces jaunes...

Si ça peut priver quelqu'un...

L'intervention de la CGT a permis d'obtenir une liste corrective des postes C et B susceptibles d'être vacants pour le prochain mouvement local. Il est important de garder en mémoire de ne pas limiter sa demande à ces seuls postes vacants, une demande validée libérant un autre siège, au bon vouloir de la Direction !

Raspoutitsa

Sous couvert de la multiplication des fiches de signalement, évocatrices de souffrance au travail, la direction entretient un cloaque où les collègues s'embourbent : charges de travail, santé mentale, perte de confiance, de repères. Toutes et tous s'échinent à tenter de continuer à avancer, sans visions d'avenir, englués au quotidien, sans arriver à replacer les priorités, ni les responsabilités. Ne vous laissez pas faire, tombez les œillères, élevez le débat, l'ennemi n'est pas votre collègue mais celles et ceux qui vous font travailler dans ces conditions.

Glasnost

Confrontés à la déliquescence de la DGFIP et au travail de sape interne minant nos missions régaliennes, il est bon de rappeler l'article 28 du statut des fonctionnaires : « Tout fonctionnaire, quel que soit son rang dans la hiérarchie, est responsable de l'exécution des tâches qui lui sont confiées. Il doit se conformer aux instructions de son supérieur hiérarchique, sauf dans le cas où l'ordre donné est manifestement illégal et de nature à compromettre gravement un intérêt public. » C'est très clair : si un ordre donné vous interpelle, refusez de l'exécuter et n'hésitez pas à le reporter plus haut dans la hiérarchie, voire à vos représentants de la CGT : nous serons là, comme toujours !

La tournée du patron

Heureux les contrôleurs stagiaires déployés sur Brive qui ont pu à juste titre, travaux du CFIP obligent, bénéficier d'une journée de repos à la maison fin avril, hors du cadre du télétravail. Pas de locaux pour vous accueillir ? Restez chez-vous ! Cela semble de bon aloi, cela le serait également pour les collègues de tous les services quand ils sont privés de leurs applications. Une autre !

Indiscrétion

Nettoyage quinquennal des vitres du CFIP de Brive... En vue d'une inauguration, peut-être ?

Amélie sur le pont

La DG a choisi le vendredi 15 mai pour visiter la DDFIP 91. Dans un contexte déjà extrêmement tendu dans les services, ce choix de date a été vécu localement comme une nouvelle marque de mépris envers les agents pour qui il est devenu bien difficile de maintenir une présence significative dans les services ouverts au public. Une énième preuve de l'accompagnement « bienveillant » de la DGFIP qui ne se soucie plus guère de l'équilibre familial ni de la souffrance au travail. Un peu comme une visite de service à 16h00 : vous voyez bien que je suis venu vous voir...

Fleurs de mai

Le printemps coïncide, campagne déclarative oblige, avec l'apparition et la multiplication de feuilles de toutes les couleurs. Le CFIP de BRIVE n'a pas échappé à la règle avec un peu d'information pour les passants et les usagers, toujours trop nombreux pour certains. Dame, malgré le coût de l'essence, ils prennent nos places de parking ! Peut-être allergiques, en manque de reconnaissance ou trop zélés, quelques collègues ont tenté de chasser le naturel qui est revenu au galop, systématiquement, comme de la mauvaise herbe.

